



# Centre

## Compte-rendu de la permanence du 8 septembre 2020

### Participants :

**Présidente** : Mme Valérie TALBI, présidente et adjointe au Conseil de Quartier

**Correspondante de territoire** : Mme Julie THOMAS, excusée

### Délégués :

BARZASI Dominique

COULIOU Benoît

TALBI Djamel

BENONI Robert

DE LUCCHI Charles

MONGHEAL Chantal

BRISSON Christèle

KRANS Marie-Josette

THIVILLIER Henri

Le Conseil de Quartier du Centre accueille sa nouvelle Présidente, Valérie TALBI, adjointe au Maire de Vénissieux. Un tour de table permet à chacun des habitants présents de préciser son intérêt à participer à cette permanence. A noter que nombre d'entre eux sont de nouveaux habitants du Centre-Ville. Un point est fait sur les objectifs des Conseils de Quartier de Vénissieux, lieux d'accueil, d'écoute, d'échanges, de demandes, de remarques, de discussions .... et même de propositions pour une meilleure vie du quartier et de ses habitants.

Un rappel : il est demandé à chaque participant son autorisation d'inscription de son nom sur la liste de présence, ainsi que ses coordonnées aux fins, s'il le souhaite, de pouvoir lui envoyer le compte-rendu de la permanence par messagerie électronique ou par envoi postal.

## Réponses aux questions posées lors des précédentes permanences

### CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

#### **Propreté de la Ville**

Comme précédemment, les habitants déplorent le manque de propreté du centre-ville : places, rues adjacentes et particulièrement les trottoirs. Cette problématique dure depuis des années. Il y a certainement des idées à imaginer pour améliorer la situation par la constitution par exemple de groupes d'habitants qui se mobiliseraient pour la propreté de leur ville.

Réponse du service environnement :

Voir le CR de la permanence du 3 mars 2020

#### **Composteurs avenue Marcel Paul**

Les riverains signalent que les composteurs sont sales, sentent mauvais et dégoulinent sur le trottoir. Ils semblent mal entretenus. L'emplacement est jugé inapproprié par les habitants. Ils demandent une intervention de la Mairie et le déplacement de ces composteurs dans un endroit plus adapté.

Réponse du service environnement : Voir le CR de la permanence du 3 mars 2020 :

Les délégués demandent un bilan de l'installation des composteurs et réinterrogent leur localisation.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **Foyer Paul Langevin :**

Le foyer Paul Langevin a été loué pour le déroulement d'une fête le samedi 25 janvier. Il y aurait eu de très fortes nuisances sonores jusqu'à 2h du matin et la salle était sale et le sol est resté collant malgré le nettoyage du service. Les délégués demandent quel est le cadre réglementaire de la location de cette salle.

Réponse de la Direction du Protocole et des Moyens Généraux :

Voir le CR de la permanence du 3 mars 2020 :

Pénalités prévues au règlement + éventuellement interdiction de toute nouvelle location de salles.

## **VOIRIE/CIRCULATION**

### **Limitation de la vitesse avenue Marcel Paul :**

Les habitants souhaitent que la vitesse soit limitée à 30km/h car les véhicules roulent très/trop vite sur cette avenue. Par ailleurs, la sortie d'une des copropriétés situées sur l'avenue Marcel Paul est dangereuse car elle offre peu de visibilité, surtout depuis la création de la nouvelle rue Lise London. L'avenue et ses abords sont régulièrement sales.

Le Conseil de quartier demande de longue date que tout l'hyper centre soit limité à 30km/h.

Réponse du service voirie : Réalisation du plateau surélevé au carrefour avec la rue Gaspard Picard en cours (signalisations au sol et panneaux à finir)

Voir également le CR de la permanence du 3 mars 2020

### **Sécurisation du passage piétons Boulevard Ambroise Croizat – Gare de Vénissieux**

A la suite des comptages de vitesse et des accidents de la circulation impliquant des piétons engagés sur la traversée piétonne, la ville de Vénissieux a demandé à la Métropole de sécuriser le passage piétons

Voir également le CR de la permanence du 3 mars 2020

### **Les services de la Métropole procéderont courant juin à l'implantation de feux tricolores pour sécuriser le passage piétons**

## **TRANQUILLITE PUBLIQUE**

### **Sécurité parc Louis Dupic**

Des phénomènes de squat, drogue ont repris au parc Dupic les soirs depuis la crise pandémique de la COVID 19 et du déconfinement.

Réponse de la Direction Unique Prévention et Sécurité :

La Police Municipale fera des passages sur le parc Dupic

### **Stationnements 22 rue Paul Bert**

Les habitants se plaignent des stationnements parasites devant la pizzeria.

Réponse de la Direction Unique Prévention et Sécurité : sur ce point, la police municipale est active : verbalisations et mises en fourrière faites. Le Centre de Supervision Urbain verbalise aussi de façon régulière.

### **Problèmes de stationnement rue Émile Zola :**

Les résidents se plaignent de voitures qui ont souvent des vitres cassées, rétroviseurs et des stationnements gênants fréquents de véhicules devant les sorties de garage.

Réponse de la Direction Urbaine Prévention et Sécurité : concernant les dégradations, il est important de savoir si les personnes ont déposé plainte et de donner une tranche horaire. Des passages seront faits. Pour les véhicules devant les entrées de garages il ne faut pas hésiter à solliciter en direct le TOP ou bien le 17.

### **Circulation aux abords de l'immeuble Expressions :**

La situation est toujours compliquée; les délégués demandent que des verbalisations des contrevenants soient organisées.

Réponse de la Direction Urbaine Prévention Sécurité : des passages de la police municipale et des ASVP seront faits mais les problématiques doivent être précisées.

Les habitants réitèrent leur demande d'améliorer le plan de circulation/stationnement autour de l'immeuble d'Expressions y compris de façon temporaire car l'aménagement en place pose problème.

## **URBANISME**

### **Rez de chaussée commerciale :**

Le conseil de quartier se demande pourquoi les nouveaux immeubles qui se construisent disposent de locaux commerciaux en pied d'immeuble alors que ces locaux ne se commercialisent pas.

Réponse de la Direction Aménagement Urbanisme et Économie :

Voir le CR de la permanence du 3 mars 2020.

### **Façade ancienne maison de la presse angle Sublet/avenue Jaurès**

La façade de l'ancienne maison de la presse a été enlevée par le marchand de biens qui a racheté l'immeuble. Les délégués estiment que cela paupérise le quartier. Le Conseil de quartier souhaiterait que la Ville intervienne pour que la façade ne reste pas en l'état.

Réponse de la Direction Aménagement Urbanisme et Économie :

Voir le CR de la permanence du 3 mars 2020.

Déclaration préalable de travaux pour la remise en état de cette façade.

## **Compte-rendu de la discussion**

### **COMPÉTENCES/RELATIONS AVEC LA MÉTROPOLE :**

Le conseil de quartier suggère d'écrire aux nouveaux élus de la Métropole afin de permettre aux responsables des services de participer aux permanences sur demande justifiée du conseil de quartier.

Ainsi pour le prochain thème de travail sur la propreté du quartier, il est souhaité que les services concernés de la Métropole, ceux de la Ville, les Adjoints au Maire en charge de ces délégations, ainsi que les représentants des commerçants vénissiens participent à la permanence du 13 octobre 2020. La présidente se rapproche desdits services pour établir les contacts ad hoc.

### **PROPRETE :**

**Propreté du centre-ville :** les délégués réitèrent leur demande qu'un courrier soit adressé aux cafetiers pour leur demander de nettoyer leur terrasse. Les abords des bars et restaurants sont particulièrement sales (mégots). Cette demande avait été faite fin juillet 2019, un courrier devait être adressé aux commerçants, le conseil indique ne pas en avoir eu connaissance. A noter que cela figure dans les engagements pour le nouveau mandat. Un double du courrier doit être joint au compte rendu pour la prochaine permanence.

Les délégués de quartier ont déjà demandé maintes fois de pouvoir consulter le règlement d'occupation du domaine public pour connaître les dispositions applicables aux terrasses qui occupent parfois le trottoir ou s'agrandissent de saison en saison (Vieux Bourg). Au-delà de la question propreté, les passants sont souvent empêchés de circuler sur le trottoir et se mettent en danger en descendant sur la chaussée. Un document a été fourni à la Présidente du Conseil de Quartier. Une copie du courrier envoyé par les services municipaux aux commerces de proximité disposant d'une terrasse afin de s'assurer de la conformité de celles-ci à la réglementation en vigueur devra être joint au compte-rendu.

De même, l'abribus avenue Marcel Paul est toujours très sale.

Une habitante fait remarquer à raison que la propreté est d'abord une compétence de la Métropole de LYON. C'est aussi de la compétence du SYTRAL et de la SNCF en ce qui concerne le pôle d'échanges modal de la Gare de Vénissieux. Enfin, elle s'étonne que certains quartiers de Lyon soient mieux suivis et entretenus que les quartiers et rues des banlieues.

A ce sujet la Présidente propose de faire un courrier pour interpeller les services métropolitains, le Vice-Président en charge de cette délégation et en faire copie au Maire de Vénissieux, également conseillère métropolitaine.

#### **Rue de l'ancienne Gare :**

Pour franchir les voies ferrées, deux solutions, prendre la passerelle ou bien passer par le souterrain de l'ancienne gare. Or celui-ci est devenu plutôt sale, glauque, sombre et malodorant et n'engage pas à être traversé, alors qu'il est absolument nécessaire pour beaucoup pour aller prendre le train, le métro ou un bus ou le tram. A qui incombe son entretien et sa sécurisation ?

Pour toutes ces questions il est rappelé que chacun peut déposer une récrimination **sur le CLIC**, y compris en joignant par exemple un témoignage photographique.

***Après discussion, le thème PROPRETÉ DU CENTRE sera le sujet de travail de la prochaine permanence d'Octobre. A cet égard, les habitants présents sont d'accord pour apporter idées, propositions, suggestions...***

#### **ENVIRONNEMENT :**

##### **Platanes avenue Marcel Paul :**

Les délégués rappellent les demandes qu'ils soutiennent, de l'élagage des platanes car en l'état ils causent de gros dégâts sur les immeubles alentour et cela engendre des frais pour les copropriétaires (nettoyage des toits et des chéneaux).

Suite à une rencontre avec une habitante de l'avenue Marcel Paul, un délégué s'est rendu sur place le mardi 10 mars pour constater les nuisances difficilement supportables (Cris, fientes, sur les voitures, les trottoirs et les passants) de corbeaux qui nichent dans les platanes (une douzaine de nids).

##### Réponse des services métropolitains :

En suite de cela, le Conseil de Quartier propose une rencontre de travail avec les services de voirie de la Métropole, de la Ville et des délégués et d'habitants, pour le remplacement des platanes et autres arbres de grande futaie par des arbres d'alignement plus bas, mieux proportionnés aux rues urbaines, moins propices aux nidifications d'oiseaux criards et à leurs déjections infectantes, laissant la lumière du jour pénétrer jusqu'aux façades des immeubles riverains.

##### **Démolition Barre ICF/ Monmousseau :**

Bruits et poussières perturbent la vie des voisins et riverains du chantier de démolition de la Barre de la rue Monmousseau. Malgré les engagements pris par le Maître d'Ouvrage et les entreprises, des bruits stridents persistent dans la journée et surtout une partie de la nuit de bon matin.

Par ailleurs le Compte-Rendu de la réunion avec les intéressés fin juillet n'a pas encore été diffusé malgré l'insistance de délégués du Conseil de Quartier. La Présidente veillera à faire parvenir ce document important pour les voisins riverains.

##### **Rue Victor Hugo :**

Le bar des Vrais Amis semble fermé, mais sa bâche en façade est déchirée et provoque une gêne conséquente et sur le trottoir et sur la rue, les jours de vent. La Police Municipale serait intervenue fin Août / début Septembre mais le problème n'est pas résolu.

Par ailleurs une demande de place supplémentaire de stationnement pour Handicapé aurait été faite à 2 reprises par courrier. Sans réponse du service municipal.

**Rue du Château :**

Stationnements anarchiques, accès non contrôlés, circulation à vitesse trop élevée, aucun des problèmes déjà dûment signalés n'a été solutionné. Le bar du Château est fermé, mais les consommations sur la voie publique sont nombreuses et alimentées de manière illicite.

**Bar du Vieux Puits :**

C'est devenu une ruine qui devait être démolie. Peut-on interpeller Lyon Métropole Habitat qui en serait propriétaire ?

**Campagne de dératisation :**

Demande restée sans réponse

**Rue Gambetta :**

Un habitant demande au Conseil de Quartier d'intervenir auprès de la SACOVIV : les délégués souhaitent que les locataires de l'immeuble s'organisent d'abord en comité de défense des locataires pour ouvrir un dialogue efficace avec leur bailleur. Ils feront part de la question au Bailleur par l'envoi du Compte-Rendu de la permanence.

**VOIRIE/CIRCULATION :**

**Limitation de la vitesse avenue Marcel Paul :**

Les habitants rappellent à nouveau leur souhait que la vitesse soit limitée à 30km/h car les véhicules roulent très/trop vite sur cette avenue.

**Stationnements rue Paul Bert :**

Aucune solution à ce problème n'a été apportée. La demande est désormais plus précise : que des potelets soient implantés le long du trottoir Sud pour empêcher le stationnement parasite d'automobilistes indécents et méprisants les piétons. Ceux-ci, très souvent obligés d'emprunter la chaussée, risquent l'accident d'autant que la vitesse est très souvent excessive et inappropriée. Cette rue, comme d'autres, devrait être limitée à 30 km/h.

**Marquage du stationnement place Sublet, le long de l'immeuble EXPRESSIONS menaçant ruine :**

Constat à ce jour : pas d'évolution et toujours les mêmes problèmes. Pour le bâtiment EXPRESSIONS, quel projet sera mis en place. En attendant le nettoyage des abords du bâtiment d'EXPRESSIONS, les habitants s'interrogent sur le futur projet réservé à cet immeuble.

Les délégués ont demandé à de multiples reprises l'effacement du marquage au sol bleu car les automobilistes continuent de se garer, en prétextant ces marques non effacées et ignorant de mauvaise foi les flèches bidirectionnelles peintes sur les deux voies et sens de circulation. Il y a aussi urgence, compte tenu des remarques du Conseil de Quartier, comme des interpellations directes auprès d'agents de la Police Municipale, chaque mois depuis cet été 2019, à refaire les peintures des signalisations au sol.

**Stationnement anarchique :**

Des habitants signalent toujours les mêmes problèmes de stationnement rue Victor Hugo, voitures sur les trottoirs, enfants des écoles mis en danger de la circulation,

Rappel de la demande du conseil de quartier de participation d'un responsable de la DUPS à une permanence de conseil de quartier (comme prévu depuis janvier 2020)

## **URBANISME**

### **Rez de chaussée commerciale :**

*De nouveau, les délégués et des habitants rappellent les demandes que soient imposées aux propriétaires de locaux commerciaux vides ou (?) ou laissés vacants, d'habiller les devantures de visuels ou de décors.*

Il est rappelé en fin de séance que les Comptes-Rendus de chaque séance sont envoyés aux habitants qui ont participé à la permanence soit sur leur adresse électronique soit par courrier, comme ils le sont pour tout habitant ayant participé une fois dans le courant de l'année à l'une ou l'autre des permanences du Conseil de Quartier du CENTRE.

Les anciens CR devraient être accessibles sur le site de la Ville de Vénissieux.

## **Confirmation de la prochaine permanence**

**Mardi 13 octobre 2020 à 18 h00**

**Foyer Paul Langevin**

**13A avenue Marcel Paul**